Travaux à l'école

Un bâtiment totalement rénové à la rentrée

Ce projet lancé il y a plus de trois ans est enfin entré dans la phase de réalisation. Il consiste en un renforcement du bâtiment suite aux nombreuses fissures apparues il y a une vingtaine d'années, notamment au niveau des pignons. L'école sera entièrement isolée thermiquement en extérieur par la pose, en façade, de panneaux 20 cm de laine de roche. Les classes bénéficieront également d'une isolation phonique. Une ventilation mécanique contrôlée (VMC) sera installée pour toutes les pièces (classes, dortoir, toilettes, cantines) afin d'optimiser l'indispensable renouvellement de l'air.

L'amélioration sera aussi particulièrement visible à l'extérieur avec la réfection de toute la cour et des jeux des enfants. Mise en place d'un enrobé non collant aux chaussures et nouveaux jeux sécurisés aux abords par un sol souple, ainsi qu'une large ouverture visuelle sur la Can Noire pour apporter de la luminosité au préau et au hall attenant et élargir la perspective dans la cour.

A l'étage supérieur, deux logements sociaux (2 et 3 pièces) accessibles par un escalier indépendant à l'extérieur, seront entièrement réhabilités.



Achèvement de la première phase de démolition.

Au final, c'est une douzaine d'entreprises qui vont se succéder au cours du printemps et de l'été pour réaliser ces travaux d'un montant total (école et deux logements) de 340.000 € (HT), dont 256.000 € de subventions de l'Etat et du Département.

La rentrée 2017 s'annonce somptueuse pour la bonne vingtaine d'enfants déjà inscrits. Vivement septembre, avec un deuxième enseignant !

Ce bulletin est destiné à paraître 3 ou 4 fois par an. **Prochaine publication** : Eté 2017.
Si vous avez des informations à communiquer, merci de vous adresser en Mairie.

Ouverture de la Mairie : du lundi au jeudi, de 8h à 12h
Téléphone : 04 66 45 05 07 – Courriel : mairie.barre-des-cevennes@orange.fr

Bien vivre ensemble à Barre des Cévennes

Bulletin municipal – n°12 – Printemps 2017

Accueil de deux familles syriennes

Bienvenue



Les deux familles sur le palier des appartements.

Deux familles kurdes de Syrie viennent de s'installer à Barre des Cévennes. Elles y sont accueillies à la demande expresse de la Préfecture de la Lozère dans le cadre de l'accueil voulu par l'Etat en faveur des réfugiés syriens victimes de la guerre. Notre commune a été sollicitée et retenue en raison des deux logements disponibles à l'ancienne gendarmerie, tout à la fois de taille suffisante pour recevoir des familles nombreuses et leur excellent état.

Tout s'est mis en place dans l'urgence, fin mars, avec l'implication sans faille des services de l'Etat ainsi que l'appui total des associations locales telles *Quoi de 9*, notamment. La première famille est arrivée le 20 avril : M. Ahmad Alali et Mme Zoukaa Omar et les trois enfants Fatima (9 ans), Ali (8 ans) et Mohamad Usama (1 an). La semaine suivante, le 28 avril, sont arrivés à leur tour M. Akkash Mohamad et Mme Aïda Toutou et leurs trois enfants Yasmin (6 ans), Zakieh (5 ans) et Mohamad (3 ans).

Grâce à la mobilisation massive de nombreux barrois, les logements ont été en très peu de temps entièrement meublés et équipés sous la houlette efficace d'Ophélia Kozsyk. Les enfants vont depuis à l'école et progressent spectaculairement dans l'apprentissage de la langue française. Tous d'ailleurs, adultes et enfants, font visiblement beaucoup d'efforts pour s'intégrer. Merci d'avance à tous ceux et celles qui les y aideront d'une manière ou d'une autre, en particulier pour les véhiculer vers Florac, Mende ou St-Germain de Calberte (où se trouve une autre famille syrienne). Nous leur souhaitons à tous le meilleur ici, parmi nous, tant qu'ils le désireront.

Vendredi 26 mai,
à partir de 17h30-18h,
les familles syriennes vous invitent
à un goûter d'accueil et d'échange,
place de l'Ecole
(ou à la salle polyvalente, en cas de mauvais temps).

En dehors des Centres d'accueil, regrettons tout de même que seules trois communes lozériennes aient manifesté leur volonté d'ouvrir leur porte à des situations humaines de détresse.

Etienne Vion

Secrétariat de Mairie
A votre service...

Nos secrétaires de Mairie, Mme Corinne Berger et M. Gérard Vérando sont évidemment à votre disposition du lundi au jeudi, entre 8h et 12h, pour toutes les démarches administratives de leur ressort. Sachez également que vous pouvez les solliciter pour effectuer des photocopies à un coût modique.

Il y a de quoi faire !
Les cantonniers au travail

Christophe Estor, Yvan Valmalle et Christophe Velay ne manquent pas d'occupations. Pour vous faire une petite idée des tâches qui leur incombent, voici un aperçu des travaux réalisés ces derniers mois (à la manière d'un *Inventaire* à la Prévert) : Aménagement du jardin du lavoir (escaliers et panneaux) ; Rénovation très appréciable de la salle polyvalente (peinture, etc.) ; Déneigement et salage (bourg et alentours) ; Entretien hebdomadaire de la station d'épuration et des postes de relevage des eaux usées ; Travaux aux fosses à loups ; Travaux au village de gîtes ; Débroussaillage autour du stade et élagage aux abords du Centre d'Incendie et de Secours ; Travaux à la Gendarmerie ; Fauchage et construction de marches en bois aux Ormes ; Entretien du cimetière (désherbage et aménagement de l'adduction d'eau potable) ; Ecobuage des parcelles communales ; Fosse mortuaire ; Déménagement de l'école ; Nettoyage des abris containers ; … (Liste non exhaustive). Il ne leur reste plus que le sauvetage d'un… raton-laveur !

Barre des Cévennes, terre d'accueil
Une visite, 40 ans après

Le samedi 8 avril, une vingtaine de Barrois ainsi que M. Mme Mouysset et Mme Agulhon, anciens instituteurs, accueillaient la famille Vang, une famille ayant habité à Barre il y a 40 ans. La visite de l'école, pleine d'émotions autant pour Tong que pour les anciens enseignants, fut l'occasion d'échanger nos souvenirs. En effet, l'accueil des réfugiés Hmongs reste pour Barre une période très enrichissante dans un village plein de vie. Après le goûter partagé sur la terrasse du Bar (seul vestige de leur ancienne habitation), prêtée gracieusement par M. Mme Hébrard, nous nous retrouvions le soir à la salle des fêtes de Florac. La communauté Hmong nous racontait son histoire et ses liens étroits tissés avec la France au Laos durant la guerre d'Indochine. Leur langue, leur repas et cadeau à chaque village nous assuraient de leur attachement et de l'importance pour eux du lieu qui les avait accueillis. M. Vang doit contacter d'autres familles ayant résidé à Barre. Alors, sûrement à une prochaine fois !

Ecole
Déménagement provisoire



A l'issue des vacances scolaires de printemps, la « classe unique dynamique » de Barre des Cévennes s'est installée dans de nouveaux locaux provisoires jusqu'aux prochaines grandes vacances. C'est tout l'étage du Centre d'Incendie et de Secours, à proximité du stade, qui a été transformé en salle de classe, dortoir, réfectoire et cuisine. Remerciements appuyés aux pompiers et leurs responsables, notamment le Commandant Tichit, Chef du Centre, pour cette mise à disposition unanimement appréciée.
Le site est tout à fait remarquable. La grande pièce a été aménagée en plusieurs espaces avec quelques bibliothèques et placards en guise de délimitation.
Dès la deuxième semaine, enfants et équipe enseignante avaient apparemment bien pris leurs marques et s'étaient rapidement adaptés à la nouveauté du lieu, y retrouvant d'ailleurs la quasi-totalité de leur matériel habituel.
Ce déménagement est rendu nécessaire par les travaux enfin entamés de réhabilitation et d'isolation thermique de l'école du village (lire en page 4) prévus de longue date et plusieurs fois repoussés pour diverses raisons. Des parents d'élèves, bien qu'informés de ce projet ancien et avertis en Conseil d'Ecole de la possibilité imminente du déménagement, ont toutefois regretté une concertation insuffisante. Ayant interpellé le Conseil municipal, ils ont pu exposer leurs doléances et divers souhaits précis. Ceux-ci ont été entendus et étudiés attentivement.
Au final, même si des améliorations sont toujours envisageables, la solution provisoire mise en place semble assez satisfaisante. Avec la perspective prochaine d'une école enfin totalement rénovée à la rentrée de septembre.

De l'activité à Barre des Cévennes
Nouvelle signalétique

Dans le cadre de l'important chantier de rénovation du village entrepris en 2015 (pour mémoire : réfection de la chaussée, pavage au pied des façades, bornes fontaine, banc-fontaine place de la Madeleine, nouvelle toiture du lavoir, treille place de la Loue, ...), de nouveaux panneaux ont fait leur apparition aux deux extrémités de la rue principale du bourg. Leur esthétique participe à l'embellissement de Barre des Cévennes.
Sont ainsi indiqués la présence de divers commerces et services : bar-alimentation, cave à vin, pizzeria, restaurant, cabinet infirmier, ferme équestre, gîtes-camping, vétérinaire. Ces indications seront particulièrement utiles aux vacanciers et autres personnes de passage dans la commune.
C'est aussi l'occasion de signaler l'installation depuis quelques jours d'un nouvel infirmier, Arnaud Pasquelier, collaborateur de Claire Vion (06 67 66 37 83) ainsi que l'arrivée d'un artisan peintre-façadier, M. Damien Waterloo qui habite au cœur du village, au-dessus de la pizzeria, avec sa compagne et Jade, petite écolière supplémentaire à Barre des Cévennes.

Voirie 2017
Liste des travaux programmés

Dans le cadre des contrats territoriaux triennaux (2015-2016-2017) signés avec le Département, nous vous présentons la liste des travaux programmés cette année :
Elargissement et sécurisation du Pont du Malhautier ; Accès à la zone d'activité sous le lotissement Bellevue (en raison d'un glissement de terrain, construction d'un mur de soutènement en maçonnerie de schiste) ; Radier sur le Chemin Vieux ; Diverses reprises de chaussée (nouvel enrobé au parking de la gendarmerie) avec le Département et dans le cadre de la campagne de goudronnage.
Par ailleurs, le couronnement de l'enceinte du cimetière sera repris sur une bonne partie et la brèche comblée.

Pose des compteurs Linky
Délibération du Conseil

Vous faites l'objet d'une sollicitation insistante pour la pose d'un compteur Linky chez vous ? Voici ce que le Conseil municipal du 19 février 2016 a décidé à l'unanimité : *Après exposition par M. Michel Bedon des problèmes liés à ces compteurs (fausse gratuité, invasion d'ondes électriques perturbant le fonctionnement de certains appareils, incendies spontanés...) et les compteurs appartenant de par la loi aux collectivités, M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal de refuser la pose de ce nouveau type de compteurs sur la commune. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal refusent à l'unanimité la pose de ce nouveau type de compteurs Linky*.
Chaque propriétaire reste donc totalement libre de refuser la pose du nouveau compteur Linky à son domicile s'il le souhaite. L'entreprise mandatée à cet effet par *Enedis* envisage d'intervenir au cours de l'été à Barre des Cévennes.

Elections présidentielles
Les résultats à Barre des Cévennes

La commune de Barre des Cévennes compte 220 électeurs inscrits. Lors du 1er tour, le 23 avril, 179 d'entre eux ont voté, soit un taux de participation de 81,36%. On dénombre 1 bulletin blanc. Ont obtenu : M. Mélenchon, 61 voix (34,27%) ; Mme Le Pen, 36 voix (20,22%) ; M. Macron, 29 voix (16,29%) ; M. Hamon, 16 voix (8,99%) ; M. Fillon, 13 voix (7,30%) ; M. Dupont-Aignan, 9 voix (5,05%) ; M. Lassalle, 7 voix (3,93%) ; M. Poutou, 5 voix (2,81%) ; Mme Arthaud, 2 voix (1,22%) ; MM. Asselineau et Cheminade, 0 voix.
Lors du second tour, le 7 mai, 167 électeurs ont voté, soit 75,91% de participation, avec 23 bulletins blancs (10,45%) et 8 nuls (3,64%). Ont obtenu : M. Macron, 91 voix (66,91%) et Mme Le Pen, 45 voix (33,09%). Ces résultats de second tour sont localement assez semblables à ceux globaux du pays. Apparemment, les voix obtenues au 1er tour par M. Dupont-Aignan se sont reportées sur Mme Le Pen au second tour et M. Macron cumule une bonne partie des voix des autres candidats, notamment, semble-t-il, la moitié de celles qui s'étaient portées sur M. Mélenchon au 1er tour.

Ecole départementale de musique
Spectacle Boris Vian

L'*Abécédaire* de Boris Vian sera présenté par tous les élèves et les professeurs de l'Ecole départementale de musique de la Lozère à Florac le **mercredi 31 mai**, à 18h30, à la Genette Verte. Une belle occasion de voir et écouter les enfants de Barre des Cévennes qui participent à ce spectacle. Rappelons également que la commune a adhéré à l'Ecole départementale de musique de la Lozère pour faciliter l'inscription des Barrois (enfants ou adultes) à un moindre coût. Profitez-en !